

Réfection du chemin de halage à Audierne

Le **chemin de halage** est l'ouvrage qui borde le Goyen entre le Môle du Raoulic au Sud et la passerelle des capucins à l'extrémité Nord.

La construction de cet ouvrage emblématique a débuté en 1858, du côté du môle du Raoulic, par un tronçon de 240 m puis s'est poursuivie, en 1862 et 1865, par deux extensions de 200 et 235 m. En 1868, il ne reste plus qu'à réaliser la liaison avec le vieux môle (soit environ 150 m) pour que le cheminement jusqu'aux quais soit achevé.

Il s'agit d'un ouvrage de défense fortement soumis à la houle qui rentre dans l'embouchure du Goyen. Depuis sa construction, il a été endommagé et réparé à de nombreuses reprises mais n'a fait l'objet que de travaux ponctuels.



L'**opération de réfection** qui démarre rentre dans le cadre de la politique d'entretien du Syndicat mixte des ports de pêche-plaisance de Cornouaille qui vise, grâce à un entretien régulier, à **anticiper l'apparition de désordres importants**, plus lourds, complexes et onéreux à réparer.

Les principaux constats et désordres sont :

- Une **érosion assez générale des joints** des parois de l'ouvrage,
- Plusieurs zones de moellons désorganisés,
- Des vides ou cavités en partie basse des murs,
- Des pierres de couronnement descellées,
- Un **affouillement** qui s'est créé à l'amont du bief de l'Anse des Canots,
- Plusieurs **zones de décollements de maçonnerie** à renforcer par tirants d'ancrage,
- Des échelles, grilles d'évent et organeaux à remplacer.

Enfin, à l'extrémité nord de l'ouvrage, la culée de la passerelle des Capucins (qui est un ouvrage communal) présente une désorganisation générale et très prononcée des maçonneries qui risque de déstabiliser l'appui de l'ouvrage. Commune et Syndicat mixte ont convenu de mutualiser l'intervention par le biais d'une convention de maîtrise d'ouvrage.

Du môle du Raoulic à la passerelle des capucins, le chemin de halage a une longueur d'environ 700m et la surface de maçonnerie à traiter atteint 6500m².

Le marché a été confié à l'entreprise MARC SA (de Brest), pour un montant de **1 032 000€ TTC** financés par le Syndicat mixte via la contribution de ses membres et par la commune d'Audierne pour les travaux concernant la culée de la passerelle des capucins (110 000€ TTC).

Les travaux vont démarrer au cours de la dernière semaine d'avril par le côté du môle du Raoulic et remonter progressivement vers le nord. Le chantier est prévu pour durer **un an** et sera interrompu pendant les mois de juillet et août.

Contact SMPPPC : Yves SIMON – tél : 02 98 82 84 00 –
syndicatmixte@peche-plaisance-cornouaille.fr